

BILAN MORAL 2009 à février 2010

Assemblée Générale du 13 mars 2010

Rédaction : François DELORME – Président de Médiagora Paris

1. Rappel du contexte de l'association depuis 2007

Une fonte importante du nombre d'adhérent s'est amorcée depuis 2004 où il y avait 150 adhérents et s'est accélérée au moment du changement de locaux entre l'hôpital Pitié-Salpêtrière en 2007. A fin février 2010, l'érosion semble s'être arrêtée, nous sommes 45 adhérents.

En même temps, nos dépenses ont explosé avec le coût de location des salles à l'AGECA. Ceci s'est accéléré en 2009 avec la location d'une deuxième salle pour les ateliers GESS.

Enfin, le montant de la cotisation est resté inchangé depuis 2002 à 25 euros.

Tous ces facteurs ont provoqué un important déséquilibre entre les recettes et les dépenses de l'association qui ne vit presque exclusivement des adhésions et dons des adhérents : nous dépensons deux fois plus que nous ne collectons. A fin 2009, nous n'avions plus que 12 mois de trésorerie datant des périodes fastes.

Suite à cette situation, la première décision a consisté à regrouper les deux types de réunion en une en février 2010.

2. Principales actions mises en place depuis septembre 2009

☒ Pour faire face à cette situation, nous avons bâti un plan d'actions visant à mieux faire connaître notre association, à fidéliser les adhérents et à diminuer nos dépenses.

☒ Parmi les principales actions mises en œuvre ou restant à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Refondre la réunion afin de regrouper le meilleur des deux types de réunions : groupes de parole/thèmes et GESS. Remettre la présentation de l'association à 9H30 seulement pour les nouvelles personnes afin de dégager du temps après 10H00 pour les autres activités.
- Mieux connaître et exploiter la satisfaction et les suggestions des adhérents (un questionnaire a été distribué en fin de réunion du 6 février)
- Faire participer les adhérents au choix des thèmes des groupes de parole et des exercices du GESS. Choisir des thèmes qui apportent plus aux adhérents tels que « Retour d'expérience sur les thérapies » ..
- Redonner un coup de jeune à notre site internet :
 - Remise à jour complète et simplification du contenu : le site était trop statique et trop confus.
 - Rendre le site plus vivant et informatif : mises à jour fréquentes des informations (ex : thèmes des réunions, actualités, bibliographie ...), ajout de la section actualités, mise en ligne des statuts, règlement et charte. Chaque

MEDIAGORA PARIS

L'Association de celles et ceux qui souffrent de phobie et d'anxiété

- page comporte une date de maj.
- Amélioration du classement sur Google par rapport aux mots clefs « Phobie Sociale » et « Agoraphobie ».
- Amélioration du design du site pour la convivialité
- Ajout de possibilité d'adhérer ou de faire des dons en ligne
- Recherche en cours de salles plus conviviales et gratuites auprès des maisons des associations.
- Transmission à réaliser de flyers aux adhérents pour qu'ils les transmettent à leurs médecins/thérapeutes pour faire connaître l'association.
- Amélioration du suivi du renouvellement des cotisations aux dates anniversaires passant par la distribution de cartes de membres avec la date d'expiration mentionnée.
- Diminution des coûts de location en cours d'étude, des mailings par courrier ...

⌘ Enfin, la gestion du transfert de l'association entre l'ancienne équipe et la nouvelle a pris beaucoup de temps. Une partie de ces tâches porte sur le transfert des tâches et des connaissances entre anciens et nouveaux administrateurs qui impliquent des modifications administratives auprès des banques, assurances etc ...

Les tâches déjà réalisées jusqu'ici sont les suivantes :

- Révision des statuts à valider lors de cette Assemblée Générale.
- Création d'un règlement intérieur
- Mise à jour de la charte ex-« Règles d'Or »
- Création du registre spécial obligatoire manquant jusque-là

Les principales tâches restant à réaliser sont les suivantes :

- Déclaration des nouveaux statuts et de la nouvelle équipe du CA en préfecture
- Changement de siège social actuellement domicilié chez l'ancienne Présidente
- Redémarrage de la permanence téléphonique

A ce titre, la partie extraordinaire de la présente Assemblée Générale consiste à valider les nouveaux statuts. Ceux-ci ont été envoyés par email aux adhérents pour lecture avant cette assemblée.

3. Evolution du conseil d'administration

- En septembre 2009, le conseil d'administration a été profondément renouvelé. Des piliers ont quitté l'association. En particulier, Annie Gruyer, présidente et fondatrice de Médiagora Paris depuis 1998 a souhaité passer le relais. En janvier 2010, un nouveau Bureau a été élu par le conseil d'administration :
 - François DELORME, président de l'association
 - Philippe DANTO, trésorier de l'association,
 - Marie-Hélène PIZZO et Sabine GRZESIAK, secrétaires de l'association.
- En février 2010, notre équipe s'est rétrécie : un membre du bureau a souhaité le quitter et un membre a perdu son statut d'administrateur.
- Lors cette Assemblée Générale Ordinaire, aucune élection ne sera réalisée, puisqu'elle date de septembre 2009. La prochaine élection aura lieu en début 2011.

4. Rappel sur la nature de l'association Médiagora Paris

- Toutes ces actions à gérer ont donné beaucoup de travail à toute l'équipe qui se réunit depuis le début de l'année une fois par semaine, afin de suivre toutes les tâches en cours. Il est utile de se rappeler que les membres du CA sont tous des bénévoles qui souffrent ou ont soufferts de troubles anxieux.
- Ceci permet de mettre en perspective, sans excuser, l'oubli de retirer la date de la réunion du 13 février 2010 sur le site internet. 5 personnes se sont rendues sur place. Des excuses ont été présentées par l'équipe par email, forum et téléphone et une collation est offerte aux adhérents, afin de s'en excuser.